



Commission des Forêts d'Afrique Centrale COMIFAC

Secrétariat Exécutif

Yaoundé, le 07 août 2006

Ref : 0128 SE/FAO/08/06

LE SECRETAIRE EXECUTIF

A

Monsieur le Président des exploitants forestiers
de la République du Congo
BRAZZAVILLE

N/Réf : 0122/SE/PE/07/06

Objet : Forum de Validation des Rapports Synthèses Régionales
relatif au processus d'Harmonisation des politiques
forestières des pays COMIFAC

Monsieur le Président,

Faisant suite à ma lettre visée en référence par laquelle je vous annonçais le démarrage en juin 2005 du Projet d'Appui de la FAO à la COMIFAC,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que conformément au plan d'action élaboré à cette fin, tous les pays concernés de l'espace COMIFAC ont tenu le forum de validation de leur rapport national, document de référence où chaque pays exprime ses préoccupations, suggestions, approches méthodologiques et opérationnelles vis-à-vis du processus d'harmonisation des politiques forestières.

A ce jour, la synthèse de ses rapports nationaux est d'ores et déjà achevée au niveau sous-régional. Cette synthèse contribuera à développer un recueil de propositions de l'ensemble des pays sur le processus de mise en cohérence de nos instruments de gestion forestière. Les experts devront examiner l'ensemble de ces propositions afin de dégager un certain nombre de priorités qui devront guider nos pays dans cette démarche.

A cet effet, la COMIFAC en partenariat avec la FAO, organise du 4 au 6 Septembre à l'Hôtel la Falaise Bonandjo à Douala (Cameroun), le forum sous-régional de validation des rapports synthèses du processus d'harmonisation des politiques des pays de l'espace COMIFAC.

Cette étape s'avère déterminante pour la suite du processus, car c'est à ce niveau que nos pays et partenaires forestiers doivent pouvoir s'accorder sur une plateforme de propositions qui précise notamment les centres d'intérêt, aspects et approches méthodologiques et opérationnelles nécessaires à la mise en cohérence des différents instruments juridico-normatifs des écosystèmes forestiers de notre sous région.

Les conclusions et recommandations dudit forum seront soumises à l'appréciation du prochain Conseil ordinaire des Ministres qui se tiendra du 19 au 21 septembre 2006 à Malabo (Guinée Equatoriale).

Au regard de l'importance, de la portée ainsi que de la sensibilité des sujets à aborder, vous êtes cordialement invités à participer à cette importante réflexion.

Il est important de préciser qu'un espace temps a été aménagé pour les communications des partenaires forestiers en relation avec la thématique du forum. Vous êtes priés de bien vouloir communiquer à temps votre communication au Secrétariat Exécutif afin qu'on puisse l'intégrer dans l'agenda.

En vue de faciliter les modalités d'organisation, je vous saurai gré de bien vouloir confirmer la participation de votre organisation auprès du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Vous trouverez ci-joints, les termes de référence du Forum.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma parfaite considération

Prof. Jonas NAGAHIEDI MBONGU SODI

